

6 Infirmiers itinérants en soins généraux

Référence : 3134-24-0432/SR du vendredi 1^{er} mars 2024



Employeur : Province-Nord

Corps /Domaine : Infirmier en soins généraux /
Infirmier diplômé d'état

Direction : Direction des affaires sanitaires et sociales, de
la prévention et de la solidarité (DASSPS)

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur
titre : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Ensemble de la province Nord

Poste à pourvoir : immédiatement

Date de dépôt de l'offre : vendredi 1^{er} mars 2024

Date limite de candidature : vendredi 3 mai 2024

Modification de la date de clôture initialement prévue le 22/03/24

Détails de l'offre :

Par délibération n° 68/89 du 29 décembre 1989, l'Assemblée de la province Nord a créé la Direction Provinciale des Affaires Sanitaires et Sociales de la Province Nord. Depuis le 1^{er} mars 2023, par délibération n° 2023-03/APN du 27 janvier 2023, cette direction est dénommée, Direction des Affaires Sanitaires et Sociale, de la Prévention et de la Solidarité (DASSPS).

La DASSPS compte 249 agents. Elle comprend une direction, des services centraux et décentralisés regroupés en quatre (4) pôles (Administration Générale, Solidarité, Prévention et Promotion de la Santé, Soins), 8 services et 14 bureaux. Les centres médico-sociaux sont gérés par le Chef du Bureau de Proximité de Soins (BPS) du Pôle Soins.

L'infirmier(ère) itinérant(e), rattaché(e) à la direction, est amené(e) à intervenir dans tous les centres médico-sociaux de la Province Nord au sein d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, sage-femmes, assistantes sociales, spécialistes vacataires, psychothérapeutes etc..).

Emploi RESPNC : infirmier en soins généraux / infirmier diplômé d'état

Missions :

Placé(e), sous l'autorité du chef de bureau de proximité de secteur, et du médecin chef du CMS où il effectuera ses missions, l'infirmier assure sa fonction en conformité avec les textes régissant la profession et les protocoles organisationnels spécifiques définis institutionnellement et en équipe.

L'infirmier itinérant est appelé à remplacer au pied levé tous types d'absences (les congés, les astreintes et les maladies...) du personnel permanent.

Activités principales :

La personne retenue aura notamment en charge :

- les actes curatifs : consultations, urgences (accueillir, relevage des victimes, conditionnement, évacuations), soins (biométrie, prélèvements, pansements ...)
- les actes préventifs : vaccinations, dépistages, PMI, santé scolaire, médecine du travail, suivi des maladies chroniques... ;
- les actes éducatifs : visites en tribu... ;

Caractéristiques particulières de l'emploi :

- Une attention particulière est portée à la santé communautaire, à la prévention et la promotion de la santé, étant rappelé que le poste nécessite un bon niveau en termes d'urgences médicales.
- Pour rappel, les structures de la province nord orientent principalement leurs activités vers les bénéficiaires de l'Aide Médicale.
- Ce poste demande des déplacements fréquents en Province Nord.

- Les agents sont soumis aux astreintes de nuit et de week-end selon les plannings établis par roulements.

Profil du candidat

Savoir / Connaissance/Diplôme exigé :

- diplôme d'état infirmier exigé ;
- connaissance en prévention et en promotion de la santé (charte d'Ottawa) ;
- Être titulaire du permis B et véhicule indispensable.

Savoir-faire :

- expérience du travail en poste isolé ; et en dispensaire ;
- maîtrise des logiciels de bureautique (Excel et Word) ;
- expérience des urgences.

Comportement professionnel :

- disponibilité et rigueur ;
- volontaire
- dynamique
- organiser
- respect de la confidentialité des informations et du secret médical ;
- sens des responsabilités
- goût des relations humaines ;
- esprit d'initiative ;
- capacité d'écoute ;
- goût du travail en équipe.

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter **madame MERIGON Carlina, cheffe de service des ressources humaines par intérim, Direction des affaires sanitaires et sociales, de la prévention et de la solidarité** - Tél : 47.71.00/ mail : dassps-srh@province-nord.nc

Vous pouvez consulter l'ensemble des AVP sur le site de la DRHFPNC (www.drhfpnc.gouv.nc) ainsi que la réglementation et le répertoire des emplois (RESPNC). Le présent AVP est également consultable sur le site de la province-Nord (www.province-nord.nc).

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à **la Direction des Ressources Humaines (DRH) de la province Nord** par :

- internet : <https://www.province-nord.nc/avp>
- voie postale : BP 41 - 98860 Koné
- dépôt physique : Hôtel de la province Nord - 41 avenue Jimmy Welepane – 98860 Koné
- mail : drh.emplois@province-nord.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéfice de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique